FORMATION PROFESSIONNELLE

ARCHITECTURE

ORGANISATION

FORMATION AMO ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

DEVENEZ AMO ET MAÎTRISEZ LES ASPECTS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

RÉFÉRENCE : AR02016 ★★★★☆ **4.5/5** **VERSION 1 (MÀJ : 10.06.2025)**

1. Définition des besoins
2. Évaluation des connaissances
3. Formation
4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.
Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.
Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.
Vous souhaitez organiser votre formation **AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.
Participez à la formation **AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, maîtres d'œuvre, promoteurs ou toute personne se voyant confié la mission d'AMO.

Prérequis

Avoir de bonnes notions en architecture.

Objectifs du stage

La formation **ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE** a pour objectif de :

- Maîtriser les aspects techniques et juridiques de la mission AMO.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en coordination architectural.
Analyse de cas concrets et d'exposés.
Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.
Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO ou AMOA) est un professionnel de l'acte de construire. Il a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet. Il a un rôle de conseil et, ou d'assistance, et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage. Il facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations au titre de la gestion du projet en réalisant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La formation **ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les objectifs majeurs à savoir :

- Comprendre les missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage générale, les risques et les contentieux, de la programmation à l'exploitation-maintenance
- Acquérir des méthodes et outils de base de la gestion de projet
- Appréhender le montage d'opération et le suivi budgétaire
- Assurer les démarches de programmation
- Appréhender les transitions numériques dans ces domaines

PROGRAMME DE FORMATION

LA MISSION D'AMO

- Définition.
- Nature du contrat.
- Les motifs de la présence d'un AMO.
- Le panorama des différentes missions d'AMO.
- Le cas particulier de la conduite d'opération.

LE POSITIONNEMENT DE L'AMO

RELATIONS AVEC LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Le donneur d'ordre et les études préalables.
- Les responsabilités du maître d'ouvrage en phase opérationnelle.
- La nature du contrat.
- Les obligations de l'AMO.
- Le devoir de conseil.
- Le devoir d'expertise.

RELATIONS AVEC LES AUTRES INTERVENANTS

- Les grandes catégories d'acteurs pour une opération.
- Rappel des différents intervenants, de leur rôle et responsabilités.
- La particularité du maître d'ouvrage délégué.
- L'AMO face au maître d'œuvre.

LE CHAMP DE L'INTERVENTION DE L'AMO

- La codification et la définition des différentes missions.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière technique.
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans le champ financier.
- Les missions en phases pré-opérationnelles.
- Les phases opérationnelles.
- La réception des travaux.
- Les phases post-opérationnelles.

RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

- La responsabilité de l'AMO à l'égard du MOA.
- Le principe de mise en œuvre de la responsabilité.
- Responsabilité contractuelle / délictuelle.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR LEUR FORMATION ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE.

Echantillon de quelques clients

- Le TUC NYONS
- Oval'Immo SAS
- Styl'Habitat
- G.E. INVESTISSEMENT

- LE TUC IMMO SAINTES
- BRUSTIS Anne Laure

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

NOUVELLES SESSIONS DE FORMATION AMO EN VISIO !

Vous souhaitez vous former à l'AMO et renforcer vos compétences dans la gestion de projets ?
Profitez de l'une de nos sessions de formation inter-entreprises en visioconférence et obtenez des compétences solides pour exceller dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage !

Dates des sessions AMO :

18 et 19 février 2025
18 et 19 mars 2025
15 et 16 avril 2025

Au programme :

Comprendre le rôle de l'AMO
Acquérir les méthodes et outils pour piloter un projet
Développer des compétences en gestion et coordination
! N'attendez plus pour monter en compétences et développer votre expertise !

Votre formateur AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdas pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Formation AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédidée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- temps de formation concentré sur une période donnée.
- possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.
Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.
- réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

STAGEUP
Booster De Compétences
Centre de formation STAGE'UP
Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS
Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS
Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45
email : contact@stageup.fr
01 47 23 79 72

formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

formation éligible
PLAN DE FORMATION